

Livret d'information

Pôle Neurosciences Tête et Cou

Consultation neuropsychologique



CHU de Montpellier
Pôle Neurosciences Tête et Cou

Hôpital Gui de Chauliac
80 avenue Augustin Fliche
34295 Montpellier cedex 5

www.chu-montpellier.fr

Qu'est-ce que la neuropsychologie ?

C'est une discipline de la psychologie qui étudie les relations entre le fonctionnement du cerveau, les fonctions cognitives, les processus émotionnels et le comportement.

Les fonctions cognitives sont les capacités sous-tendues par le cerveau (mémoire, attention, langage, raisonnement, perception, etc.) qui nous permettent d'interagir avec notre environnement et qui nous sont indispensables pour la réalisation des activités quotidiennes.

Par exemple, la préparation d'un repas sollicite des capacités d'attention, de mémoire, de planification, de jugement,...

Le psychologue spécialisé en neuropsychologie

C'est un psychologue (titre protégé) qui a orienté sa formation universitaire en neuropsychologie clinique. Il est couramment appelé neuropsychologue.

A qui s'adresse une consultation neuropsychologique ?

La consultation neuropsychologique s'adresse à toute personne **ayant une plainte** pouvant entraîner des difficultés dans la vie quotidienne ou une souffrance quelle qu'elle soit.

La consultation neuropsychologique peut donc concerner les personnes présentant une lésion cérébrale acquise (AVC : Accident Vasculaire Cérébral, TC : Traumatisme Crânien), une pathologie neurodégénérative (maladie de Parkinson, d'Alzheimer, etc.), ou une pathologie pouvant secondairement entraîner des lésions cérébrales et donc des difficultés cognitives.

Comment ça se passe ?

L'entretien se déroule avec le psychologue en toute confidentialité.

Le psychologue est un professionnel de santé soumis au secret médical.

Si la durée de l'entretien est limitée dans le temps, vous pourrez à l'issue de ce dernier, définir avec le psychologue des modalités d'une prochaine rencontre afin notamment de mettre en place un suivi psychothérapeutique si nécessaire.

Pourquoi une consultation neuropsychologique ?

La consultation neuropsychologique fait généralement suite à un ou plusieurs changements au niveau émotionnel, cognitif et/ou comportemental constatés par vous (ou l'un de vos proches) en vie quotidienne et répond à plusieurs objectifs.

Mieux comprendre pour mieux s'adapter

Le fait de mieux connaître vos points forts et vos points faibles peut vous permettre de mieux comprendre d'éventuelles difficultés ou changements dans vos activités quotidiennes, familiales, intellectuelles ou sociales, afin de mieux y faire face.

Une prise en charge rééducative, des aides à domicile, des aménagements de poste, etc. pourront par exemple vous être proposés afin de favoriser votre autonomie.

Aide au diagnostic

Il est important de bien comprendre les éventuelles modifications de votre fonctionnement cognitif et émotionnel afin d'aider le médecin à en appréhender les origines et à proposer si besoin des traitements adaptés (médicamenteux et non-médicamenteux).

Vous proposer un accompagnement

L'objectif est de vous aider, vous et vos proches, à pallier certaines difficultés en vous proposant un accompagnement adapté et personnalisé à votre situation.

Dans ce cadre, il peut vous être proposé :

- Des conseils d'orientation vers d'autres professionnels (assistante sociale, neuropsychologue libéral, orthophoniste, psychothérapeute, ergothérapeute, etc.), des associations ou autres structures (UEROS, SAMSAH, SSIAD, SAVS, etc.).
- Des temps d'échanges : soutien psychothérapeutique, psychoéducation (ETP en groupe ou en individuel).

Concrètement, comment se déroule la consultation neuropsychologique ?

Un entretien clinique

Il permet d'échanger autour de vos difficultés, de votre ressenti, de votre moral, de mieux connaître vos antécédents personnels, le retentissement en vie quotidienne,... afin de mieux cerner votre problématique et ses implications.

Si vous le souhaitez, un membre de votre entourage peut participer à cet entretien ou être sollicité ultérieurement.

Puis, cet entretien peut se poursuivre par :

Une évaluation des fonctions cognitives

Le psychologue vous proposera un certain nombre d'épreuves neuropsychologiques (dans les domaines de l'attention, de la mémoire, du raisonnement, etc.) selon votre âge et votre plainte, afin d'identifier les points forts et les points faibles de votre fonctionnement cognitif, émotionnel et comportemental.

Pour l'ensemble de cette consultation neuropsychologique - entretien et évaluation des fonctions - prévoyez **une durée moyenne de 2 heures**. En effet, selon le contexte, la durée totale peut varier.

Une brève conclusion

Un temps à la fin de la consultation pourra permettre, de faire le point sur la rencontre et sur votre ressenti, ainsi que de répondre à vos éventuelles questions.

Un compte-rendu détaillé est rédigé par le psychologue-neuropsychologue à l'issue du rendez-vous.

Comment ça se passe ?

Afin d'effectuer la consultation dans les meilleures conditions pour vous, un temps de pause peut être aménagé ou un autre rendez-vous fixé.

Pensez à prendre votre paire de lunettes et vos appareils auditifs en bon état de fonctionnement si vous en utilisez.

Il est également souhaitable d'apporter les derniers comptes-rendus de prise en charge réalisée auprès d'autres professionnels (orthophoniste, kinésithérapeute, ergothérapeute, etc.).

**Pour joindre les psychologues,
merci de contacter le secrétariat de l'unité qui assure votre suivi.**

